



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

19257

Distr. RESTREINTE

DP/ID/SER.A/1510

4 septembre 1991

Original : FRANCAIS

CONCEPTION ET MISE EN ROUTE D'UN MECANISME
POUR L'INFORMATION DES ENTREPRISES
DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN

DP/CMR/86/018

CAMEROUN

Rapport technique : Fin de la troisième et dernière
phase du projet*

Etabli pour le Gouvernement du Cameroun
par l'Organisation des Nations Unies
pour le développement industriel,
organisation chargée de l'exécution pour le compte
du Programme des Nations Unies pour le développement

D'après l'étude de :

Mme A. DAVID, Conseiller technique principal,
M. N. CHUANGUEU, Responsable national du projet

Fonctionnaire chargé de l'appui : M. Juraj Pavlik,
Service de l'infrastructure institutionnelle

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Vienne

21.

* Document n'ayant fait l'objet d'aucune mise au point rédactionnelle.

TABLE DES MATIERES

	Page
RESUME	2
INTRODUCTION	3
1. PROGRAMME DE TRAVAIL	4
1.1 Evaluation de l'intervention des deux consultants nationaux	4
1.2 Intervention dans les unités d'information	4
1.3 Réunions avec les membres du Mécanisme	6
1.4 Coordination du Mécanisme avec d'autres fournisseurs d'information	6
1.5 Préparation de la réunion tripartite d'évaluation du projet	7
1.6 Etat des dépenses - Situation du budget	7
1.7 Point focal ONUDI	8
1.8 Equipements	8
1.9 Promotion	8
2. RESULTATS	9
2.1 Pour les unités d'information	9
2.2 Des tests du Mécanisme	10
2.3 Pour le fonctionnement du Mécanisme	11
2.4 Pour préparer l'avenir	11
2.5 Réunion tripartite	13
2.6 Equipements - budget	13
3. RECOMMANDATIONS	14
3.1 Pour finaliser le projet	14
3.2 Pour le suivi du Mécanisme après le projet	14
CONCLUSION	15
ANNEXES	17
1. EVALUATION DE L'APPORT DU PROJET	17
1.1 DI . Evaluation de l'apport du projet	18
1.2 DPMEA . Evaluation de l'apport du projet PNUD - ONUDI Evaluation de l'apport du projet	21
1.4 FOGAPE .Evaluation de l'apport du projet PNUD-ONUDI	24
1.5 SNI " " " "	27
1.6 CCIM - Evaluation de l'apport du projet	30
1.7 CCIM - Situation du FINATEC & la fin du projet	31
1.8 CNCC - Evaluation de l'apport du projet	37

2. FINATEC	40
3. MINDIC : Suggestions de relations avec le service de la documentation et de l'information	42
4. STRUCTURE régie par des principes directeurs	44
5. REUNION TRIPARTITE : compte-rendu	48
6. SEMINAIRE-ATELIER sur : exploitation du logiciel CSD-ISIS	56

SIGNIFICATION DES SIGLES

ACCT	Agence de Coopération Culturelle et Technique
BEI	Banque Européenne d'Investissement
CCIM	Chambre de Commerce d'Industrie et des Mines
CEE	Commission des Communautés Economiques Européennes
CNCC	Conseil National des Chargeurs du Cameroun
CNPS	Centre National de Protection Sociale
CTP	Consultant Technique Principal
DI	Direction de l'Industrie
DPMEA	Direction des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat
FINATEC	Fichier National des Entreprises du Cameroun
FOGAPE	Fonds d'Aide et de Garantie des Crédits aux Petites et Moyennes Entreprises
INTIB	Banques de données de l'ONUDI
MIEC	Mécanisme d'Information des Entreprises du Cameroun
MINDIC	Ministère du Développement Industriel et Commercial
OAPI	Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PDI	Programme de Développement Industriel
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
SCIFE	
SNI	Société Nationale d'Investissement
WASME	World Association for Small and Middle Enterprises

R E S U M E

L'essentiel de cette dernière mission du CTP a été de :

- finaliser l'intervention de l'ONUDI pour mettre en route les unités d'information.
- mener et faciliter la concertation entre les membres du Mécanisme
- préparer la réunion tripartite d'évaluation du projet
- mettre en place des actions propre à faciliter le maintien et le développement de la structure mise en place.

Il en résulte que :

- les unités d'information sont opérationnelles mais encore fragiles. Elles sont en mesure de satisfaire en partie des besoins prioritaires.
- un manuel de fonctionnement du Mécanisme est réalisé
- lors de la réunion tripartite , l'évaluation du projet a mis en évidence que: les objectifs assignés sont atteints dans l'ensemble - les directions des organismes où sont implantées les unités d'information sont satisfaites. - l'apport du PNUD est conforme a ce était stipulé dans le document de projet.
- les membres du mécanisme ont pris des mesures pour faciliter la coordination et pour développer une politique commune.
- un programme de promotion sera développé avec le soutien de l'ONUDI
- un complément de formation a été proposé.

Dans la situation actuelle le dispositif mis en place est bien adapté à l'industrie camerounaise.

INTRODUCTION

L'objet de cette mission qui s'est déroulée du 3 mai au 18 juin 1991, la dernière du CTP, est essentiellement :

- Dans chaque organisme "pilier du Mécanisme" de :
 - . finaliser l'organisation et le fonctionnement de l'unité d'information
 - . faire le point avec la Direction de l'organisme et avec le responsable de l'unité d'information sur : la situation et les résultats par rapport aux objectifs assignés et sur les perspectives d'avenir
- Tester les possibilités d'information qu'offre le Mécanisme pour chaque unité d'information et pour réaliser des travaux en commun
- Mettre au point avec les responsables des unités d'information et avec leurs collaborateurs :
 - . le fonctionnement de l'ensemble du mécanisme, en particulier les méthodes de travail
 - . des moyens propre à faciliter par la suite la continuité de la coordination
 - . les procédures de fonctionnement
- Préparer la réunion tripartite d'évaluation finale du projet
- Mettre au point les recommandations pour :
 - . finaliser le projet
 - . permettre le suivi et le développement du Mécanisme

Pour cela, les activités qui ont été menées et les résultats obtenus sont les suivants .

1. PROGRAMME DE TRAVAIL

Le programme de travail a été établi en se basant sur le programme prévu lors de la précédente mission (voir le rapport technique "Situation du projet dans la troisième phase" - rapport DP/ID/SER.A/1463 du 24 avril 1991)

Ce programme a été modulé selon la nécessité et la situation.

Plus concrètement les activités ont été les suivantes:

1.1 - Evaluation de l'intervention des deux consultants nationaux chargés de l'implantation des bases de données et de la formation nécessaire pour cela voir dans le rapport cité ci-dessus, la description de poste, Annexe 4, p.59)

Un rapport intermédiaire a été fourni en mars 1991 au cours de leur intervention. Le CTP a demandé d'attendre la présente mission pour poursuivre ; ceci, afin d'assurer une adéquation avec l'ensemble des méthodes de travail et afin de réorienter, si nécessaire , la suite du programme.

En conséquence :

- les formats des fiches documents et des fiches organismes ont été mis au point
- le fonctionnement des bases de données documents et des bases de données organisme a été mis au point par les consultants dans chaque unité d'information, à l'exception de la CCIM , la personne concernée étant absente.
- l'initiation du personnel a été poursuivie
- l'utilisation des bases et la fusion des bases ont été testées

1.2 - Intervention dans les unités d'information

. DI

- l'organisation du rangement a été revue et mise au point
- l'enregistrement de 1 450 documents (sur les 2 000 documents stockés) a été contrôlé
- un traitement "accéléré" de ces documents a été mis au point pour tenir compte du personnel actuel en nombre insuffisant et de sa disponibilité.
- le vocabulaire existant a été revu et contrôlé
- des tests de réponse aux questions avec les moyens d'information disponibles sur place ont été effectués

- l'évaluation du service et les perspectives d'avenir ont été faites avec le Directeur de l'Industrie et avec le responsable de l'unité d'information
- une étude a été menée avec le chef du service central de documentation et d'information du MINDIC , sur les possibilités et les modalités de coopération et de coordination avec l'unité d'information de la DI

. DPMEA

- controle de l'analyse et de l'indexation des documents
- entrainement à la recherche de données
- mise au point de l'enregistrement des documents
- démonstration du fonctionnement des bases de données (base de données documents, base de données organismes, base de données des PME agréées)
- évaluation de l'unité d'information et perspectives d'avenir faite avec le directeur de la DPMEA et avec le responsable de l'unité d'information

. FOGAPE

- entrainement à l'entrée des données dans le fichier organismes
- entrainement à la réponse aux demandes de renseignements et tests de la qualité de la documentation disponible pour satisfaire les besoins d'information exprimés
- présentation de l'unité d'information à l'ensemble de la direction et des cadres
- évaluation de l'unité d'information avec le directeur de la promotion et des études et avec le responsable de l'unité d'information

. SNI

- tests de la qualité des réponses aux questions avec les moyens d'information disponibles sur place
- formation à l'entrée des données sur les documents et sur les organismes
- mise au point du fichier organismes
- évaluation du service et perspectives d'avenir avec le directeur de la Communication, responsable de l'unité d'information.

. CCIM

- tests des bordereaux de documents
- controle du fichier des mots-clés
- étude des possibilités de promotion du FINATEC
- évaluation de l'unité d'information avec le Directeur de l'information.
- examen des moyens d'ancrage du Mécanisme avec les projets CCI de réseaux régionaux d'information économique et commerciale dont la CCIM est responsable pour le Cameroun

. CNCC

- examen des possibilités de développement et de promotion du Mécanisme avec le directeur général adjoint et avec le directeur de l'information
- recherche des moyens d'améliorer l'intégration du CNCC dans le Mécanisme
- évaluation de l'apport du projet dans les activités d'information du CNCC et perspectives d'avenir

1.3 - Réunions avec les membres du Mécanisme

L'essentiel de la mission a été de mener et de faciliter la concertation avec tous les responsables des unités d'information et leurs collaborateurs;

Plus concrètement, il s'est agi de rencontres pour :

- . renforcer la coopération déjà existante entre DI et DPMEA
- . préparer en commun un dossier sur la filière "Lait" : plan du dossier, programme de recherche, répartition des tâches, présentation
- . présenter la situation et les perspectives d'avenir de chaque unité d'information
- . préparer la réunion tripartite d'évaluation du projet et pour ce faire, s'entendre sur :
 - la politique commune à mener à court terme
 - la promotion du Mécanisme
 - les conditions de survie du Mécanisme
 - un programme de travail à court terme
 - les recommandations à soumettre aux délibérations de la rencontre
- . mettre au point les documents de travail, ainsi que les méthodes de travail pour : la fourniture et la diffusion d'informations, le traitement de la documentation, y compris, la saisie, la recherche, l'impression des données
- . créer deux groupes de travail

1.4 Coordination du Mécanisme avec d'autres "fournisseurs d'information"

Des ententes ont été établies plus particulièrement avec :

. OAPI

Il s'est agi de formaliser l'échange des bases de données ainsi qu'une aide mutuelle en matière d'information

. MINISTERE DE LA CONDITION FEMININE

Une rencontre a eu lieu avec le responsable du centre d'information sur la femme en vue :

- d'aider à l'implantation dans ce centre d'une base de données avec le logiciel CDS-ISIS
- de la fourniture réciproque d'informations entre le Mécanisme et le centre d'information sur la femme.

Il convient de préciser que l'UNESCO, à la faveur d'un projet, contribue à la réalisation et au fonctionnement de ce centre.

Une telle coopération s'inscrit dans la ligne souhaitée par le PNUD de faciliter l'aide mutuelle entre Agences des Nations-Unies pour la réalisation de leurs projets respectifs.

. FOND NATIONAL POUR L'EMPLOI

Le responsable du service de documentation a sollicité les conseils du MIEC pour implanter un service compatible avec les unités d'information.

1.5 Préparation de la réunion tripartite d'évaluation du projet

A cet effet :

- le CTP a préparé un rapport technique pour l'évaluation du projet . Ce rapport a été soumis avant la réunion aux Autorités camerounaises concernées
- chacun des directeurs des organismes "piliers" a été visité par le CTP pour connaître son avis sur le bilan de l'apport du PNUD et sur les perspectives d'avenir qu'il prévoit pour l'unité d'information
- les responsables des unités d'information de tous les organismes membres du MIEC ont été réunis , ainsi que nous le mentionnons au par.1.3

1.6 Etat des dépenses - Situation du budget

Le dernier état des dépenses communiqué par l'ONUDI a fait l'objet d'un examen poste par poste afin de chiffrer avec autant de précision que possible , les dépenses restant à couvrir et les économies possibles sur les prévisions pour finaliser le projet.

Un rééchelonnement des dépenses indisponibles a été mis au point en fonction du programme restant, de la situation et des priorités

1.7 Point focal INTIB

Aucune décision officielle ayant été prise pour le choix du nouveau point focal INTIB après la fermeture du CAPME en décembre 1990, le CTP a renouvelé ses démarches auprès du Directeur de l'Industrie et auprès des directions des deux organismes candidats, SYNDUSTRICAM et le CAPME.

1.8 Equipements

Les conditions de fonctionnement des équipements fournis à la DI et à la DPMEA sur le projet ont été examinées.

Les besoins supplémentaires en équipement ont été identifiés.

L'état définitif de la livraison des documents achetés par l'ONUDI a été établi et communiqué à l'ONUDI à Vienne.

1.9 Promotion

Un programme de développement des actions de promotion a été proposé par le Directeur Général adjoint du CNCC et par les responsables des unités d'information, ainsi que nous l'avons indiqué aux par.1.2 et 1.3.

Une notice de présentation du Mécanisme a été définitivement mise au point par le Directeur de l'ONUDI au Cameroun et le Directeur de l'industrie.

L'imprimerie a été choisie. Un tirage de 1 000 exemplaires a été commandé. La répartition de la distribution entre les membres du mécanisme a été fixée.

2. RESULTATS

Les résultats de ces activités par rapport à l'objet de la mission sont les suivants :

2.1 - Pour les unités d'information

- toutes les unités d'information prévues sont implantées et organisées. Elles sont opérationnelles, à l'exception de celle de la CCIM (voir l'annexe 1.5)
- les responsables des unités ont le profil voulu pour les diriger. Ils sont dynamiques et , dans l'ensemble, ont la maîtrise de l'organisation et du fonctionnement. Toutefois leur formation et leur entraînement pour l'alimentation et l'utilisation des bases de données sont insuffisants .
- les directeurs des organismes dont dépendent les unités d'information attachent de l'importance à ces unités et les soutiennent.
Ils considèrent que les objectifs fixés sont atteints, que les résultats sont positifs. Tous prévoient des développements.
- des relations et plus précisément des coopérations avec des organismes camerounais, étrangers et internationaux sont à développer dans chaque unité.
- le FINATEC est au point pour fonctionner . C'est la situation financière de la CCIM qui ne permet pas de financer les frais de traitement informatique (voir annexe 1.6).
Pour le faire connaître une note de présentation a été diffusée, en particulier à l'occasion de la réunion tripartite d'évaluation du projet (voir annexe 2)
- l'implantation des bases de données dans les unités est faite. Le personnel a été initié à la saisie, à la recherche, à l'impression des données. Cependant, cette formation tout en étant conforme à la description de poste des consultants est insuffisante. Nous proposons en conséquence une formation complémentaire (voir annexe 6)
Enfin , à la CCIM, il reste à reprendre la base de données des documents et à implanter la base de données des organismes . Le consultant qui en est chargé le fera dès que la personne concernée sera de retour.
- les unités d'information sont jeunes, à l'exception de celle du CNCC. Toutes leurs possibilités ne sont pas encore exploitées. les utilisateurs sont récents, encore peu nombreux.

Pour ces raisons, les unités sont encore très fragiles. En particulier le fonctionnement et l'utilisation dépendent totalement du responsable de chacune. Or, à l'exception de la DI, les adjoints n'ont pas encore le profil et l'expérience voulus pour être en mesure de les remplacer le cas échéant.

- cependant toutes sont considérées comme indispensables dans leur organisme d'appartenance .
- l'unité d'information de la DI a fait l'objet d'une coopération renforcée avec :
 - . celle de la DPMEA : fusion des bases de données, mise à disposition de leurs fichiers respectifs (fichier INTIB à la DI, fichier des entreprises agées à la DPMEA)
 - . le service de documentation et d'information du Secrétariat Général du MINDIC (voir annexe 3)
- les résultats propre à chaque unité d'information sont présentés dans l'annexe 1.

2.2 - Des tests du Mécanisme

- les recherches d'information effectuées dans chaque unité dans les fichiers manuels et dans les bases de données ont été positifs. Les informations recherchées, quand elles existent dans la documentation de l'unité, sont en général facilement retrouvées. Toutefois, des difficultés subsistent à la DI et à la CCIM par suite d'erreurs dans l'entrée des données. De plus, à la DI, peu de documents étant entrés en mémoire, il faut consulter le registre des entrées pour chaque recherche. Compte tenu du temps que cela nécessite, cette consultation est impossible dans la majorité des cas, ce qui est au détriment de la qualité de la réponse.
- les recherches d'information effectuées dans chaque unité pour constituer un dossier commun sur la filière "Lait", ont eu pour résultat de sélectionner en une semaine :
 - . 120 référence de documents divers, de pays différents, dont 1/6 provenant de l'ONUDI.
 - . les entreprises laitières au Cameroun
 - . des organismes divers susceptibles de fournir des informations.

Ces tests ont montré également les insuffisances et les lacunes de la documentation sur ce sujet. Ceci s'explique par le fait, rappelons-le, que le manque de budget a empêché de constituer le fonds documentaire nécessaire à la satisfaction des besoins d'information identifiés . La documentation réunie actuellement résulte de la collecte et de l'exploitation des documents se trouvant dans les organismes des

unités d'information auxquels se sont ajoutés des documents ONUDI et quelques ouvrages achetés par l'ONUDI sur le budget du projet.

2.3 - Pour le fonctionnement du Mécanisme

- les méthodes de travail ainsi que les différents bordereaux ont été mis au point de façon définitive et adoptés à l'unanimité.
- un manuel de fonctionnement du Mécanisme a été rédigé, organisé et préparé pour l'édition par le CTP. à la suite de cette dernière mission.

Le manuel est composé de six chapitres :

- . Information industrielle : pourquoi? pour qui? comment?
 - . Présentation du Mécanisme : principes directeurs
 - . Fourniture d'informations à la demande: principes, comment procéder?
 - . Diffusion d'informations sur l'actualité : principes, comment procéder?
 - . Traitement de la documentation : méthodes de travail - préparation, utilisation des bases de données.
 - . Organisation d'une unité d'information : principes, comment procéder ?
- les consultants pour les bases de données ont remis dans chaque unité d'information :
 - . un manuel abrégé d'utilisation de CDS-ISIS
 - . un aide-mémoire à placer près du clavier de l'ordinateur pour la saisie, la recherche et l'impression des données.

2.4 - Pour préparer l'avenir

- Faciliter la continuité de la coordination par le responsable national du projet . A cet effet :
 - . deux groupes de travail ont été créés :
 - un groupe base de données animé par le responsable de l'unité d'information de la DMPEA.
 - un groupe vocabulaire animé par le responsable de l'unité d'information de la SNI
 - . deux autres groupes ont été proposés :
 - un mini-groupe "Mécanisme" avec les membres se trouvant à Douala et qui serait animé par le représentant de la CCIM
 - un groupe "Etudes" qui serait animé par le responsable adjoint de l'unité d'information de la DI.

- Développer une politique commune . A cet effet :

- . réaliser un vocabulaire commun. Ce vocabulaire est commencé (1/4 des termes sont choisis).
La fusion complète des vocabulaires recensés par les unités est à la charge du groupe de travail créé pour cela. Rappelons que les termes retenus sont adoptés à l'unanimité.
- . développer les bases de données en concertation, c'est-à-dire :
confronter régulièrement l'expérience de chacun - aider à résoudre les difficultés des uns et des autres, s'entendre sur les améliorations, sur les créations à effectuer.
C'est là le rôle assigné au groupe de travail créé pour cela.
- . fixer des règles pour la commercialisation des produits et des services proposés par les membres du MIEC.
Il a été décidé que :
 - le Mécanisme étant créé pour aider au développement industriel du Cameroun, les unités d'information sont à la disposition des différents opérateurs économiques. Par suite :
 - la consultation de la documentation et des banques de données est gratuite.
 - les produits susceptibles d'être fournis contre rétribution des frais sont : des publications, des études, dossiers nécessitant une compilation, une évaluation une mise en forme. Le prix est fixé par l'unité responsable.
 - les membres du Mécanisme ne se font pas concurrence : ce qui est fourni gratuitement par une unité ne peut pas être vendu par une autre. - ce qui est vendu dans une unité d'information ne doit pas être en concurrence avec ce que vendent les autres - chaque membre du mécanisme contribue à la promotion de la production des autres membres.
- . réaliser en commun des études et des dossiers.
Pour ce faire, poursuivre l'expérience de la réalisation d'un dossier en commun, tel le dossier sur la filière "Lait" . Un tel travail d'équipe présente le triple avantage de :
 - contribuer à entretenir la coopération entre les membres
 - mettre à portée de main les informations disponibles dans le Mécanisme sur un secteur prioritaire
 - fournir une source de revenus
C'est pourquoi un groupe de travail a été proposé à cet effet

- Maintenir les objectifs de base du Mécanisme (voir annexe 4)

les membres du Mécanisme, tout en reconnaissant la nécessité d'évolutions et de modifications de structure, considèrent que les objectifs de base du Mécanisme sont à maintenir. A cet effet, des principes directeurs ont été définis pour :

- . les conditions à remplir pour qu'un organisme soit sur sa demande intégré dans le Mécanisme en tant que "pilier"
- . l'organisation, le fonctionnement, la production de chaque unité d'information
- . les relations, la coordination entre les unités
- . la commercialisation (ce que nous indiquons ci-dessus)

2.5 - Réunion tripartite

Le compte-rendu, tel qu'il a été préparé par le rapporteur, Monsieur Maurice LEBUOJEU DEJEUJEU, est donné en annexe 5.

Les directeurs de organismes "piliers" invités à participer à la réunion et à donner leur avis, ont tous fait part de leur satisfaction devant les résultats obtenus. Ils ont confirmé l'utilité du Mécanisme pour l'activité industrielle du Cameroun et ont insisté pour qu'il soit maintenu et développé. Le Directeur de l'Industrie a confirmé ce point de vue et sa volonté que le fonctionnement du mécanisme soit assuré.

Les représentants camerounais ont considéré que les objectifs fixés sont atteints dans l'ensemble et que l'apport du PNUD a été conforme à ce qui a été défini dans le document de projet.

2.6 - Equipements - budget

- les équipements fournis par le projet à la Direction de l'Industrie (photocopieuse, ordinateur, imprimante laser) sont en état de fonctionnement.
- l'ordinateur fourni par le projet à la DPMEA fonctionne à l'exception de la commande de l'imprimante. Toutefois, lors de l'installation et d'une révision ultérieure, la commande fonctionnait.
- une augmentation de budget de 7,729 dollars demandée pour mener le projet à terme, a été acceptée par le Représentant Résident du PNUD au Cameroun.

Il s'agit là d'un avantage tout à fait exceptionnel étant donné la situation financière actuelle du PNUD.
Il s'explique par les résultats du projet .

3. RECOMMANDATIONS

3.1 - Pour finaliser le projet

- remettre à chaque membre du Mécanisme un exemplaire du "Manuel de fonctionnement du Mécanisme"
- doter l'unité d'information de la Direction de l'Industrie d'un lecteur reproducteur de micro-fiches . Cet équipement est nécessaire pour recevoir dans des délais rapides et à un faible coût des documents fournis par des organismes à l'étranger, en particulier les documents ONUDI repérés dans la base de données INTIB de l'ONUDI. Cet achat dépend des disponibilités budgétaires.
- compléter la formation pour les bases de données par un séminaire destiné aux responsables des unités d'information et au personnel chargé du traitement informatique . Le programme proposé pour le séminaire est donné dans l'annexe 6
- compléter la formation de différents membres des unités d'information soit par une participation au cours de l'ACCT à Bordeaux , soit par une participation à des enseignements donnés au Cameroun sur les techniques de documentation, soit, pour de futurs responsables, par la participation au cours post-universitaire d'informatique documentaire dispensé à Lyon. Ces enseignements seront à la charge des organismes. Des propositions concrètes ont été faites à chacun par le CTP.
- diffuser largement la notice de présentation du Mécanisme
- terminer l'intervention à la CCIM pour la mise en route des bases de données . Faire fonctionner le FINATEC.

3.2 - Pour le suivi du Mécanisme après le projet

Nous reprenons les recommandations formulées lors de la réunion tripartite en les complétant par celles plus concrètes formulées par les membres du Mécanisme.

- 1) - Conserver la spécificité du Mécanisme dans ses objectifs et dans sa structure afin qu'il reste un outil au service du développement industriel du Cameroun et plus précisément du PDI
- 2) - La coordination du projet continuera à être assurée par la Direction de l'Industrie
- 3) - Faire bénéficier les cadres du projet d'un perfectionnement selon les nécessités, plus précisément pour la formation au logiciel CDS-ISIS.
- 4) - Développer des échanges avec les organismes étrangers et internationaux
- 5) - Implanter le point focal INTIB de l'ONUDI au Cameroun dans l'organisme qui a la structure voulue pour l'exploiter , et ce, dans les meilleurs délais
- 5) - Demander au PNUD de continuer à soutenir le Mécanisme en l'associant aux projets qu'il finance et pour lesquels il est nécessaire de rassembler des informations industrielles.
- 6) - Développer la promotion du Mécanisme sous les formes les plus variées.
Solliciter une aide de l'ONUDI à cet effet.
- 7) - Inciter les directions des organismes membres du Mécanisme à prévoir un budget propre à l'unité d'information.
- 8) - maintenir et renforcer la concertation entre membres.

Ce sont là des propositions tout à fait adaptées à la situation, aux développements possibles ; elles sont parfaitement réalisables dans la situation actuelle.

CONCLUSION

Le dispositif d'information ainsi mis en place , est bien adapté aux besoins d'information de l'industrie camerounaise.

Cette structure, bien que récente et encore très fragile, est opérationnelle et permet de satisfaire, tout au moins en partie, des besoins essentiels.

Il est possible d'associer à ce cadre ou d'y intégrer des moyens d'information qui seraient créés ultérieurement, dans la mesure où de tels moyens seront utiles à l'industrie: ils enrichiront la Mécanisme qui sera un soutien pour leur développement. Ce pourrait, par exemple être le cas de centres d'information spécialisés.

Cette réalisation a permis de mettre en évidence les réelles difficultés et aussi les conditions pour satisfaire les besoins d'information propre à l'industrie camerounaise. Elle a montré que rien n'est possible et faisable sans une sérieuse analyse préalable des besoins existants ou latents .

La preuve a été donnée qu'il est possible, dans les conditions qui sont ce qu'elles sont, avec les possibilités du Cameroun, et avec des équipes exclusivement camerounaises de construire un dispositif fiable et viable.

Cette structure est aussi un support à d'autres projets industriels, qu'il s'agisse de projets sectoriels ou de projets multidisciplinaires. C'est le cas dans l'immédiat du projet "Gestion stratégique des entreprises"

Il faut souhaiter que son utilité soit suffisamment prouvée pour que puissent être appliquées les recommandations en vue de la maintenir et de la développer.

EVALUATION DE L'APPORT DU PROJET PNUD/ONU
AUX UNITES D'INFORMATION DES ORGANISMES SUIVANTS

DI
DPMEA
FOGAPE
SNI
CCIM
CNCC

L'évaluation a été faite par le directeur de l'organisme concerné et par le responsable de l'unité d'information. Les textes ci-contre ont été approuvés par les intéressés.

DI

EVALUATION DE L'APPORT DU PROJET PNUD/ONUFI

OBJECTIFS ASSIGNES

- . Assurer le fonctionnement du Mécanisme d'information des entreprises au Cameroun (MIEC)
- . Intégrer le Mécanisme dans le PDI afin que ce soit un instrument propre à en faciliter l'application.
- . Suivre l'activité et les besoins d'information des différents opérateurs économiques.

Pour atteindre ces objectifs , il s'est agi plus concrètement :

- . de concevoir , créer, faire fonctionner le service d'information industrielle de la DI, à l'exception des activités concernant les statistiques
- . de former le personnel

DIFFICULTES

- . Deux activités s'entrecroisent nécessairement :
 - la coordination du Mécanisme
 - la direction et le fonctionnement du service d'information industrielle de la DI

Il est souvent difficile, faute de temps, d'assûmer chacune comme il convient

- . Le responsable et son adjoint se voient confier d'autres tâches ce qui les empêchent d'exécuter régulièrement celles qui leur incombent en matière d'information. Cependant cette difficulté est largement compensée par la connaissance qu'ils ont de l'activité de la DI et en conséquence des besoins d'information à satisfaire.
- . Le personnel actuel est insuffisant. Il manque :
 - un cadre occupé à plein temps
 - un documentaliste motivé et à plein temps
 - une secrétaire affectée à plein temps au service
- . Les locaux affectés au service rendaient très difficile le traitement des documents et l'accueil des visiteurs.
Dorénavant cette difficulté est aplanie par l'installation du Ministère dans de nouveaux locaux.

- . L'utilisation des équipements de reprographie et d'informatique achetés sur le budget du projet et spécifiquement pour les travaux de documentation et d'information sont utilisés à d'autres fins. Ceci entraîne une dégradation du matériel et très souvent une gêne ou un retard dans leur utilisation pour la documentation .
- . Le manque de budget limite l'achat de périodiques et les possibilités de diffusion
- . Les possibilités de vente des publications sont entravées par les règles administratives qui gênent en particulier les actions de promotion.

RESULTATS

- . Le personnel est formé pour les tâches qui incombent à chacun
- . 2000 documents sont regroupés et enregistrés. Ils proviennent de la Direction de l'Industrie, de la bibliothèque du PDI, de l'ONUDI
- . Les outils d'information prévus sont en place :
 - la banque de données des documents est très incomplète, mais opérationnelle
 - la banque de données des organismes est démarrée
 - les banques de données INTIB de l'ONUDI sont opérationnelles
 - le service de réponses aux questions est opérationnel. Mais l'on répond incomplètement et en y passant plus de temps que nécessaire du fait que les documents ne sont pas encore exploités.
- . Une feuille hebdomadaire d'informations sort régulièrement
- . Une revue mensuelle est au point et une sous-traitance est en cours pour l'édition et la diffusion
- . Le secrétariat du Comité technique de conjoncture est assuré par le service.
- . Une cellule de communication chargée des relations avec la presse est gérée par le service information.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le service a donné par ses résultats , la preuve de son importance, de ses possibilités, de son utilité.

Cependant, dans la situation actuelle , il faut craindre:

- que ce service soit dévié de sa destination première
- que certaines attentes soient déçues par insuffisance de moyens humains .

Dans la mesure où ces risques pourront être évités , les perspectives d'avenir, propres à assurer le développement du service sont :

- . Améliorer, développer les relations avec des organisations internationales à l'étranger.
- . Etablir, via CAMPAC, des connexions avec les banques de données européennes, américaines et internationales.
- . Accroître les équipements, en particulier , acquérir :
 - un lecteur-reproducteur de micro-fiches
 - un lecteur de disques CD-ROM
- . Susciter et guider la création de nouvelles unités d'information au sein du Mécanisme, au fur et à mesure que des implantations nouvelles le justifient.
- . Accompagner d'autres projets du PNUD gérés par la Direction de l'Industrie , tels que la gestion stratégique des entreprises.

juin 1991

voir aussi : Rapport sur l'organisation de la fonction
information de la DI
(septembre 1989)

DPMEA

EVALUATION DE L'APPORT DU PROJET PNUD/ONUUDI

OBJECTIFS VISES

L'étude de faisabilité du projet ainsi que la mise en route proprement dite ont été entrepris avant l'implantation de la DPMEA. A cette époque les objectifs fixés au projet pour la DI, incluait les activités propres aux PME/PMI.

La création de la DPMEA a amené à préciser plus concrètement l'apport du projet à cette Direction.

Pour satisfaire les besoins d'information des PME et des artisans dans le cadre de la mission assignée à la DPMEA, il s'agit de:

- . Créer de toute pièce et faire fonctionner une unité d'information intégrée à la DPMEA
- . Satisfaire aux besoins d'information prioritaires:
 - pour les promoteurs : en vue de la création d'une entreprise, choisir une activité porteuse, connaître la réglementation, les possibilités de financement.
 - pour les entreprises en activité : connaître leurs marchés, être au courant des changements technologiques dans leur secteur d'activité, améliorer les méthodes de gestion.
- . Satisfaire aux besoins des cadres de la DMPEA : pour l'exécution des travaux qui leur sont confiés, pour les tenir au courant de l'actualité qui les concerne.

DIFFICULTES RENCONTREES

. La situation excentrée de la DMPEA par rapport aux autres membres du Mécanisme situés à Yaoundé.

Précisons que cette difficulté a été supprimée à la fin du projet; tous les services du MIEC ayant été regroupés dans le même immeuble.

. L'initiation et la formation du personnel au traitement de la documentation et à la diffusion d'informations.

. Un manque de formation de base au traitement informatique.

. Une disponibilité insuffisante pour le traitement de la documentation et des informations du fait que le personnel a également assuré d'autres travaux. Ceci a entraîné une irrégularité et souvent un manque de temps dans le fonctionnement du service information. En contre partie la satisfaction des besoins a mieux répondu à la demande.

. Le fait que l'unité d'information en tant que telle, n'exista pas encore sur l'organigramme de la DPMEA

. La collecte des documents a été difficile par suite:
- des réticences internes de certains cadres à confier leurs documents .
- d'un manque total de budget pour acheter des documents

. La maîtrise des méthodes de travail, en particulier des traitements informatiques est insuffisante pour les deux personnes du service.

Ceci tient

- au retard dans la mise en route
- à des lenteurs ou à des retards dans l'exécution du programme

Il en résulte un risque de blocages ultérieurs .

. Le recours à des moyens de fortune pour palier des difficultés dues à la crise a également freiné la mise en route de l'unité d'information.

RESULTATS

1) Objectifs fixés atteints

- . L'unité d'information existe, est organisée, fonctionne
- . L'équipement nécessaire est en place. De plus le service bénéficie de la photocopieuse financée sur un autre projet ONUDJ.
- . La formation de base a été donnée
- . Les deux bases de données, celle des documents et celle des organismes, sont en place et fonctionnent manuellement et sur ordinateur
- . Tous les documents de la DPMEA sont exploités.
- . Un des cadres, le responsable du service, a effectué le voyage d'étude
- . Des consultants, promoteurs, entrepreneurs, journalistes posent des questions et reçoivent des réponses
- . Le Directeur et les cadres de la DPMEA ont régulièrement recours au service

2) Objectifs restant à atteindre

- . Acquérir des abonnements à des périodiques afin de tenir au courant les cadres de la DPMEA de l'actualité qui les concerne.
- . Diffuser régulièrement des notes d'information sur l'essentiel de la documentation reçue dans le service
- . Etoffer, compléter la documentation actuelle afin de pouvoir satisfaire tous les besoins d'information qui sont prioritaires.
- . Donner au personnel une pleine maîtrise des méthodes de travail et du fonctionnement du service pour lui permettre de surmonter les difficultés à venir, et d'avoir des initiatives utiles.

PERSPECTIVES D'AVENIR

1) Préalable

- . Permettre au personnel de disposer régulièrement chaque jour d'un temps suffisant pour assurer le fonctionnement du service
- . Assurer pour le personnel en place une stabilité suffisante pour :
 - qu'il acquière une pleine maîtrise et une expérience suffisante .
 - qu'il puisse assurer les mutations sans entraver la continuité du service
- . Accorder au service information une position dans la DPMEA et un intérêt propres à soutenir le développement

2) Perspectives d'avenir

- . Les objectifs restant à atteindre, mentionnés ci-dessus seront réalisés.
- . La banque de données des entreprises agréées du régime PME sera réalisée complètement
- . La formation à l'informatique sera poursuivie dans le cadre du projet ONUDI "Ressources humaines"
- . La documentation sera développée en se guidant sur le plan d'acquisition prévu dans l'étude d'organisation. La consultation à distance sera possible.
- . Des échanges d'informations ou de services seront établis avec des organisations étrangères ou internationales, notamment avec la Caisse Centrale de Coopération en France et avec la CCE.

juin 1991

voir aussi: Rapport technique sur l'organisation de la fonction information de la DPMEA

(septembre 1990)

FOGAPE
EVALUATION DE L'APPORT DU PROJET PNUD/ONUDI

OBJECTIFS ASSIGNES

- . Fournir au personnel les informations utiles à l'exécution de leurs travaux et les informations pour les tenir au courant de l'actualité
- . Informer les entreprises qui s'adressent au FOGAPE, pour répondre aux renseignements qu'elles demandent et pour les tenir au courant de l'activité du FOGAPE

Pour atteindre ces objectifs , il s'agit, plus concrètement, de :

- . Concevoir, créer, faire fonctionner une unité d'information, en exploitant systématiquement et en priorité, tout l'existant.
- . Aider au décloisonnement de l'information entre les cadres des différents services.
- . Constituer des banques de données qui soient de bons outils pour satisfaire les besoins d'information:
 - banques de données des documents
 - banques de données des organismes
 - banque de données des clients du FOGAPE
- . Acquérir des banques de données à l'extérieur, en particulier, celles de l'ONUDI
Etre connecté, via CAMPAC, à des banques de données européennes ou américaines
- . Former le personnel

DIFFICULTES

Les principaux problèmes rencontrés au cours de la mise en oeuvre de ce programme sont liées :

- . à aux lenteurs administratives pour débloquer les fonds du budget ainsi que pour l'achat des documents commandés
- . à la dispersion du personnel auquel sont régulièrement confiées d'autres tâches .

Cet état de chose s'est accentué avec le détachement du responsable de l'unité d'information auprès de la Direction de l'Industrie pour la coordination du projet.

- . aux gros incidents et dégats matériels qui ont endommagé l'équipement informatique.
- . à la durée, nécessairement longue pour :
 - initier le personnel
 - mettre au point l'organisation

RESULTATS

La majorité des objectifs sont atteints. En effet :

- . Les banques de données existent, sont opérationnelles manuellement et sur ordinateur
- . Les méthodes de travail sont au point, elles ont été testées, le personnel en a la maîtrise.
- . Il est répondu en tout ou en partie à 40 à 50 questions/mois.
- . Tous les moyens de travail prévus sont en place: ordinateur, locaux, rayonnages, budget, personnel en nombre suffisant, documents fournis par l'ONUDI
- . Un bulletin d'information est au point, le premier numéro est sorti
- . Un recensement d'idées de projet est amorcé.

Mais, des zones d'ombre subsistent :

- . Une formation complémentaire est nécessaire pour tout le personnel pour assurer l'évolution du service.
- . Une promotion du service est à faire afin qu'il soit mieux connu
- . Les échanges avec l'extérieur, nettement insuffisants actuellement, sont à développer en priorité.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Fort des résultats acquis et des besoins latents pour assurer la pérennité du service, les orientations à envisager pour le futur concernent :

- . La commercialisation des produits d'information, associée à la fourniture d'études à la demande pour les PME.
- . La connexion aux banques de données étrangères ou internationales
- . La coopération, par l'échange d'informations ou de services , avec des groupements internationaux ou étrangers, en particulier avec CEE, OCDE, Caisse Centrale de Coopération, BEI, WASME
- . L'association de l'unité d'information aux projets PNUD confiés au FOGAPE; une telle association étant destinée à fournir les informations nécessaires au projet et à recevoir en contre partie des avantages matériels ou financiers

juin 1991

voir aussi : Rapports sur l'organisation de la fonction
information du FOGAPE

(septembre 1989)

SNI
EVALUATION DE L'APPORT DU PROJET PNUD/ONU

OBJECTIFS

- . Mettre à la disposition des cadres de la SNI une structure d'information intégrée aux activités et au programme de la Société afin de satisfaire les besoins d'information actuels et prévisibles.
- . Faire de cette structure un centre de profit en vendant de l'information à l'extérieur, ce qui implique de cibler une clientèle et de connaître ses attentes.
- . Accroître grâce à cette structure et l'image de marque de la SNI et les services offerts à l'industrie

DIFFICULTES

- . Personnel insuffisant : Il manque :
 - un cadre associé aux activités actuelles , qui ait une bonne compréhension des méthodes de travail et qui ait la capacité de seconder complètement le directeur du service information .
 - un documentaliste formé et si possible diplômé d'une bonne école de documentation .
- . Formation insuffisante du personnel en place.
Un complément de formation est nécessaire pour :
 - l'agent d'exécution , afin d'acquérir un entraînement au traitement des documents
 - le directeur et ses collaborateurs pour l'exploitation du logiciel CDS/ISIS : saisie des données, recherche de données, impression de données.
- . Moyens de travail à améliorer et à développer:
 - il manque actuellement un local pour le stockage et la consultation des documents
 - la documentation actuelle est tout à fait insuffisante pour satisfaire les besoins d'information identifiés à la SNI. Le programme d'acquisition n'a pas été exécuté, faute de budget .
 - un appareil de photocopie à la disposition du service est indispensable
 - il manque le minimum nécessaire en équipements de bureau : fichiers, rayonnages pour les documents, armoires fermant à clef pour les documents confidentiels . Cette carence a considérablement retardé le fonctionnement du service information.

RESULTATS

- . Le service information existe, est organisé sur la base d'une analyse approfondie des besoins d'information à satisfaire. Il commence à être opérationnel.
- . Les documents se trouvant à la SNI, principalement à la Direction des Etudes et Projets, ont été recensés et exploités pour traiter l'information, soit 300 documents.
- . Les organismes-camerounais et étrangers avec lesquels la SNI entretient des relations ont été recensés .
- . Un vocabulaire représentatif des besoins d'information de la SNI a été constitué avec le concours des ingénieurs de la Division des Etudes. 350 termes sont retenus.
- . La banque de données des documents est organisée, est opérationnelle manuellement . Le traitement informatique est en cours
- . La banque de données des organismes est opérationnelle manuellement . Le traitement informatique est en cours d'implantation .
- . Le Chef de Division qui dirige le service information a la maîtrise des méthodes de travail(à l'exception des traitements informatiques) et de l'organisation du service .
- . Le personnel chargé de l'enregistrement des documents est opérationnel.
- . Les tests de réponse aux demandes de renseignements à l'aide des banques de données, sont positifs. Les demandes de renseignements sont encore insuffisantes.
- . La revue de presse , après la parution de 25 numéros, a été interrompue avec la cessation des abonnements par suite de restrictions budgétaires. Cette revue sera reprise très prochainement.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Bien que le service ait souffert au départ d'un grand retard par rapport au programme et à l'avancement du projet, sa situation actuelle est bonne .

En effet, l'organisation est en place, les outils de travail marchent, le fonctionnement commence à être opérationnel; de plus le service est intégré à la Direction de la Communication, et est un des rouages de la Société.

Dans ces conditions les possibilités de développement existent. A cet effet, les activités à poursuivre ou à mettre en route sont les suivantes :

- . Recensement complet et systématique des travaux de la SNI, des documents collectés par les autres département, des organismes avec lesquels la SNI entretient des relations (consultants, bureaux d'étude...)
- . Promotion du service information auprès des cadres de toutes les divisions .
- . Lancement d'un bulletin interne d'informations
- . Etablissement de relations de coopération avec des organisations étrangères ou internationales.
- . Canalisation vers le service information des demandes de renseignements émanant de l'extérieur, de façon à:
 - éviter les fuites d'informations ou de documents à caractère confidentiel.
 - demander une juste rétribution du travail de recherche effectué pour un tiers, en particulier dans le cas de demandes de renseignements émanant d'hommes d'affaires ou de consultants étrangers.
- . Progressivement, au fur et à mesure que le fonds de documentation sera suffisant, préparation d'études, de dossiers, à proposer à la vente sous réserve d'une étude préalable du marché.
- . Participation aux services qui seront proposés dans le cadre du Business Center envisagé.

juin 1991

voir aussi : Rapport sur l'organisation du service Information de la Division de la Communication de la SNI. (septembre 1988)

CCIM

EVALUATION DE L'APPORT DU PROJET PNUD/ONUDI
"MECANISME D'INFORMATION DES ENTREPRISES" (MIEC)OBJECTIF.-

Objectif visé par la CCIM en participant au projet :

- . Contribuer à redéfinir clairement les services à rendre par la CCIM en matière d'information et à renforcer ses capacités afin de fournir lesdits services. Il s'agit par là d'identifier et de mettre en place les voies et moyens qui permettent :
 - aux responsables de la CCIM d'avoir les informations dont ils ont besoin dans leurs tâches quotidiennes;
 - à la communauté d'affaires que représente la CCIM à obtenir les informations nécessaires à leurs activités respectives;
 - aux Pouvoirs Publics d'avoir des éléments d'appréciation en vue d'une meilleure orientation de la politique économique.

Ceci impliquait un changement ou plus exactement un élargissement dans la conception et dans les habitudes de la Chambre en matière d'information.

- . Réaliser un fichier national des entreprises au Cameroun qui permette de disposer de toutes les données à jour dont ont besoin les différents opérateurs (1)
- . Donner aux cadres de la CCIM une capacité accrue dans la conception, la rédaction, la diffusion de leurs travaux.
 - . Former le personnel affecté à l'information proprement dite, aux :
 - techniques de collecte des informations;
 - méthodes de traitement;
 - procédures de diffusion
 - constitution des bases de données

(1) La réalisation de ce fichier dénommé le FINATEC est l'objet d'une note spéciale.

- . Renforcer l'infrastructure de la CCIM en équipements informatiques adaptés aux impératifs de diffusion et de traitement des informations.
- . Augmenter en conséquence, l'image de marque de la CCIM, et offrir une nouvelle gamme de produits et de services qui servent à tous les membres, chacun ayant besoin de s'informer.
- . Etre en mesure grâce à la capacité qu'aura la CCIM en matière d'information, de participer aux réseaux régionaux et internationaux d'information entre les Chambres de Commerce, et pouvoir y tenir un rôle non seulement actif, mais de "pionnier"

DIFFICULTES (Obstacles)

- . L'absence totale de locaux adéquats et de budget.
- . Le personnel affecté à ces tâches a dû être entièrement formé, et a été presque inexistant pendant deux ans. Il a fallu tirer le maximum de l'expérience et des connaissances de chacun, l'associer à la mise au point des méthodes de travail. La bonne volonté a contribué à rendre possible la formation.
- . Le démarrage du dispositif d'information, à l'exception du FINATEC, a eu en conséquence un grand retard.

RESULTATS

- . Le FINATEC est opérationnel; le manque de financement pour le traitement informatique empêche de l'utiliser.
- . Tous les documents disponibles à la CCIM, y compris la bibliothèque du CNCE qui lui a été donnée sont recensés, soit plus 700 documents. Le personnel cadre qui du reste a été associé aux difficultés et à la mise en place du dispositif a été mis à contribution pour le choix des produits et services à mettre en oeuvre.
- . 300 de ces documents sont traités pour repérer les informations utiles (ils sont catalogués, analysés, codifiés).
- . Deux bases de données sont implantées, avec le même logiciel CDS/ISIS commun à tous les membres du mécanisme :
 - une base de données des documents;
 - une base de données des organismes susceptibles d'informer la CCIM.

.../...

- . Le voyage d'étude a eu pour conséquence pour le responsable des activités d'information : de comprendre l'utilité, le fonctionnement, la réalité d'un service d'information.
- . Le personnel est initié au catalogage des documents, à l'entrée des données en ordinateur à la consultation des bases de données. Un complément de formation est nécessaire pour l'analyse et pour la codification.
- . Un vocabulaire représentatif des besoins d'information de la CCIM est progressivement constitué.
- . La CCIM participe effectivement et efficacement à deux réseaux d'informations économiques et commerciales entre les Chambres de Commerce :
 - Le réseau des Chambres des pays du Groupe des 77. La CCIM est la plaque tournante pour toute l'Afrique et le centre pilote où sont testées les méthodes de travail.
 - le réseau des Chambres appartenant à la Zone CEEAC. La CCIM est l'antenne camerounaise.
- . L'unité d'information est ni en place, ni organisée. Par contre les éléments existent.
- . En conséquence, les résultats actuels permettent :
 - d'atteindre certains objectifs visés;
 - d'amorcer les moyens nécessaires pour informer;
 - d'engager la réalisation des produits et des services qu'il est prévu d'offrir.

PERSPECTIVES D'AVENIR

- . La participation de la CCIM aux projets de réseaux d'information économique et commerciale en cours sur le plan sous-régional et régional serviront à la réalisation effective d'une structure d'information qui soit opérationnelle.
- . La réalisation de ces projets bénéficie et bénéficiera du mécanisme d'information et de la structure mise en place à la CCIM dans le cadre du projet ONUDI.
- . A la faveur de deux projets du PNUD. La CCIM est en mesure de réaliser un ensemble de possibilités d'information qui soit rationnel, viable, et dans une certaine mesure, solide.

- . La CCIM sera en mesure d'offrir des appuis à d'autres projets, évitant pour ceux-ci d'avoir à parler de zéro en matière d'informations. Ce pourrait être le cas pour la zone franche.
- . Le mécanisme d'information industrielle au fur et à mesure qu'il sera plus efficace contribuera à développer les possibilités d'information de la CCIM.
- . Inversement, le potentiel d'informations de la CCIM contribuera, selon son efficacité au maintien, à l'existence, à la solidité du mécanisme.

CCIM

EVALUATION DU FINATEC A LA FIN
DU PROJET PNUD/ONUFI

OBJECTIF DU FINATEC

Dans le cadre de la réalisation du MIEC, la constitution d'un fichier central des entreprises au Cameroun par la CCIM a pour but de :

- compléter et de valoriser le fichier consulaire des entreprises que gère la CCIM
- identifier les entreprises vivantes (en activité)
- faciliter les études de marché
- rendre possible une entente, une coopération entre quatre organismes qui disposent de fichier d'entreprise

REALISATIONS (Résultats)

- . Inventaire de 7000 entreprises vivantes obtenu en comparant par des moyens manuels les listings de: CNPS, SCIFE, de la Direction des Impôts.
- . Accords de collaboration et de coopération entre les trois partenaires ci-dessus et la CCIM pour :
 - la fourniture régulière des données dont ils disposent
 - l'envoi de leurs listings
 - la fourniture en contre partie par la CCIM d'un fichier à jour des entreprises.
- . Identification et choix par les partenaires des données utiles à chacune des parties et aux entreprises elles-même
Mise au point du bordereau de saisie avec l'accord des participants
- . Réalisation d'un cahier des charges pour le traitement informatique des trois bases de données fournies par les participants et la réalisation du FINATEC.
Le cahier des charges a été adopté par tous les participants.
- . Etude de faisabilité de la réalisation du traitement informatique par le CENADI en conformité avec le cahier des charges.
- . Modèle de réalisation présenté par le CENADI et agréé par les participants.

DIFFICULTES (Blocages)

Soulignons que les réalisations ont été menées sans rencontrer aucun blocage pour :

- la formation du personnel et sa participation active
- la coopération et les accords passés avec les partenaires; les relations ont toujours été excellentes, chacun offrant tout son soutien et toute sa contribution à la réussite du FINATEC.
- les délais de réalisation. Au contraire, tous les travaux prévus ont été terminés en avance. Le fichier est au point depuis décembre 1990.

Le blocage qui actuellement stoppe le fonctionnement et l'utilisation effective du fichier, est d'ordre financier. En effet le financement du traitement informatique qui est de 5850000 CFA ne peut être assuré actuellement par la CCIM. Il s'agit là de dépenses de fonctionnement qui par suite ne sont pas prises en compte dans le projet PNUD/ONUUDI.

Or, ce blocage qui dure depuis six mois empêche de faire connaître le FINATEC et de démontrer ses possibilités. De plus les partenaires ne tirent aucun profit de leur participation.

Le risque certain est que projet meure dans l'oeuf, que tout l'investissement qu'il a nécessité soit perdu, et qu'à terme tout soit à recommencer. Or les perspectives d'exploitation sont très grandes.

PERSPECTIVES D'AVENIR

- . Le fichier pourra être opérationnel trois mois après l'accord de financement
- . Le FINATEC est un support pour d'autres projets PNUD, notamment les projets PME, la suite du PDI, la gestion stratégique.
- . Le fichier rend possible les études de marché, le suivi de la situation des secteurs et des sous-secteurs. En effet, il permet:
 - l'établissement de listes professionnelles par secteur et par sous-secteur
 - le classement des entreprises par taille, par région
 - l'évaluation de la position d'un secteur dans les activités du Cameroun, ainsi que la place d'un sous-secteur dans le secteur correspondant

- le fichier est le support du réseau régional d'information commerciale , objet du projet PNUD/BIT
- la CCIM pourra en tirer des revenus par la vente des produits énumérés ci-dessus
- un bulletin d'annonces légales est réalisable ; bulletin très demandé et qui serait pour la CCIM une source de revenus.

CONCLUSION

Une telle réalisation indispensable au Cameroun et unanimement attendue est au point.

La seule dépense à engager est le traitement informatique tant que les ventes ne suffiront pas à le financer.

juin 1991

voir aussi :

R.BAYLAC - Rapport technique : Organisation du
fichier national des entreprises
(février 1991)

CNCC

Evaluation de l'apport du projet PNUD/ONUDI
"MECANISME D'INFORMATION DES ENTREPRISES" (MIEC)

Objectif visé par le CNCC en participant au mécanisme :

Le CNCC a demandé à être membre à part entière du Mécanisme, le MIEC en 1989, c'est-à-dire un an après le démarrage du projet.

Par cette participation, le CNCC voulait :

- Mettre à la disposition de tous les opérateurs économiques les informations dont il dispose sur les Transports tant nationaux qu'internationaux. Les autres membres du Mécanisme seront d'intermédiaires pour atteindre les opérateurs économiques que le CNCC ne peut toucher directement.
- Bénéficier du potentiel d'informations de chacun des autres membres du Mécanisme pour améliorer les possibilités d'information dont il dispose.
- grâce à la publicité faite sur le MIEC, promouvoir les moyens d'information du CNCC.

Difficultés rencontrées

- Un certain isolement du CNCC dans le Mécanisme ; ceci tient à plusieurs raisons :
 - . l'existence au CNCC d'une bibliothèque et d'une documentation organisée avant la création du Mécanisme, ce qui a tenu éloigné le CNCC de tous les travaux d'équipe pour constituer des outils de travail communs

- . la création d'un service questions/réponses qui n'a pas nécessité la coopération effective du CTP du projet comme c'est le cas chez les autres membres
- . un relachement depuis six mois dans la coordination des activités du Mécanisme.
- Une ignorance des possibilités d'information des autres membres du Mécanisme, faute d'en être informé soit par des réunions, soit par des notes d'information régulières diffusées par le coordonnateur.
- L'utilisation quasi nulle, à l'exception de la CCIM, des possibilités d'information du CNCC par les membres du Mécanisme ou par les entreprises qui s'adressent à eux.
- Un manque d'harmonie entre les banques de données du CNCC et celles du MIEC.
- Le représentant du CNCC dans le MIEC éprouve des difficultés pour assurer le relai entre le Mécanisme et certains des moyens de documentation.

Résultats

- La formation du représentant du CNCC aux réalités de l'information des opérateurs économiques, à la faveur du voyage d'étude en Europe.
- Un meilleur éclairage sur la conception d'un dispositif d'informations tant pour le personnel du CNCC que pour ses clients, en particulier la compréhension que la documentation est un des outils d'un service d'information.
- L'amélioration des publications en élargissant les objectifs visés outre faire connaître l'actualité, préparer des informations pour aider aux décisions.
- L'établissement d'un pont qui n'existait pas auparavant entre les cadres du CNCC qui cherchent à s'informer et la bibliothèque, pont obtenu face au représentant du CNCC dans le Mécanisme. Celui-ci est pour les utilisateurs un interlocuteur valable comprenant leurs problèmes. Il leur assure confiance. Inversement celui-ci connaît parfaitement toutes les possibilités d'information du CNCC.
- La création d'un service de réponses aux questions.
- Un bilan des possibilités d'information du CNCC et des besoins essentiels à satisfaire en matière d'informations.

Perspectives d'avenir

Compte tenu de l'évaluation économique du Cameroun, le Mécanisme est une structure adéquate et nécessaire au CNCC. Il en a besoin.

Cette structure a besoin d'être consolidée, en facilitant et en développant la cohésion et la solidarité entre les membres.

Douala, le 31 Mai 1991

FICHER NATIONAL DES ENTREPRISES DU CAMEROUN

(F I N A T E C)

DE QUOI S'AGIT - IL ?

Des caractéristiques des Entreprises en activité au Cameroun. Chaque Entreprise est présentée avec 88 données sur son identité et son fonctionnement.

COMMENT A-T-IL ETE REALISE ? COMMENT EST-IL MIS A JOUR ?

Par la fusion des données réalisées par le Consultant de l'ONUDI avec le concours des différents partenaires du FINATEC. Les données à repérer sont extraites de chacun et regroupées sur la fiche de chaque Entreprise du FINATEC.

A cet effet :

- Les participants se sont mis d'accord sur le format de fiche, sur les données à repérer sur les conditions de fourniture de leur fichier,
- Le CENADI a mis au point le traitement informatique des bases de données, la création du FINATEC, sa mise à jour, la consultation à distance,
- la CCIM valide les fiches,
- La CCIM est responsable de l'exploitation du fichier.

POURQUOI UN TEL FICHER ?

- La CCIM qui a pour mission de gérer le Fichier Consulaire, n'est pas en mesure par ses seuls moyens de collecter et de mettre à jour sur chaque entreprise les données fiables précises, à jour, directement accessibles, dont ont besoin les Opérateurs Economiques,
- Ces données sont actuellement dispersées et inexploitablement directement,
- L'environnement économique actuel rend indispensable un tel fichier,

.../...

- Ce fichier est un des outils prévus dans le projet PNUD/ONUDI pour informer les Opérateurs Economiques du Cameroun.

QUELS SONT LES UTILISATEURS POSSIBLES ?

- Pour les partenaires, une mise à jour de leur propre base de données,
- Des renseignements sur une entreprise donnée,
- Des listes d'entreprises par secteur et par sous-secteur,
- Le classement des entreprises par taille, par région,
- Situer un secteur dans les activités du pays, et la place d'un sous-secteur dans le secteur correspondant.

En conséquence, un tel fichier facilite et rend possible:

- . Des études de marché fiables,
- . Les campagnes publicitaires,
- . La création d'entreprises,
- . Le positionnement d'une entreprise sur son marché.

ULTERIEUREMENT :

UN BULLETIN D'ANNONCES LEGALES.

Un tel fichier est aussi un appui à d'autres projets, en particulier ceux financés par le PNUD et gérés par l'ONUDI, le BIT, la CCI, plus précisément : PROJETS PME, PARTENARIAT, JEUNES PROMOTEURS, RESEAUX REGIONAUX ET INTERNATIONAUX D'INFORMATIONS COMMERCIALES.

Il est pour la CCIM une source certaine de revenus.

QUAND SERA - T - IL UTILISABLE ET ACCESSIBLE ?

Dès que le financement du coût de traitement informatique (5.850.000F CFA) sera possible, le fichier sera exploitable dans les trois mois qui suivront.

L'accès en ligne pour les organismes qui se brancheront sur CAMPAC, pour une consultation directe, sera à négocier avec la CCIM.

M I N D I C

Ministère du Développement Industriel et Commercial
du Cameroun

Suggestions de relations réciproques entre
le Service de la Documentation et de l'Information du Secrétaria Général
et le Service des Statistiques et de l'Information Industrielle de la DI

Pour suggérer des relations tant possibles qu'utiles pour
chacun des deux services, précisons tout d'abord
les objectifs du service d'information de la DI, et les
besoins en documentation qui en découlent.

BUT DU SERVICE INFORMATION DE LA DI

- . Diffuser aux opérateurs économiques et aux services
publics concernés, des informations industrielles
sur l'actualité qui les concernent
- . Répondre aux demandes de renseignements concernant
l'industrie
- . Faire des synthèses d'un ensemble d'informations
liées à l'industrie
- . Apporter aux projets du PNUD gérés par la DI le
support voulu en moyens d'information
- . Assurer le traitement et la diffusion des statistiques
industrielles du MINDIC

BESOINS EN DOCUMENTATION

Pour répondre à ces objectifs, le service s'appuie sur :
les cadres de la DI ; des documents choisis par les
responsables du service information en fonction de
besoins connus ; des documents ou des consultations
obtenus à l'extérieur selon la demande.

C'est dire que la documentation réunie au service
est forgée pour ses besoins , étant essentiellement un
outil de travail.

De même le traitement des informations (analyse et
indexation) sont effectués en se basant sur des
besoins d'information connus à satisfaire .

En conséquence, il est indispensable que :

- le tri des documents à conserver soit fait par le responsable du service ou par son adjoint
- l'indexation soit faite dans ce service
- les documents ainsi choisis et indexés restent dans le service, à portée de main du personnel, puisque ce sont ses outils de travail

RELATIONS POSSIBLES ENTRE LES DEUX SERVICES

Les apports suivants devraient être au bénéfice des deux parties :

a) Apport du service de l'information et de la documentation du Secrétariat Général

- . Faciliter l'obtention de documents conservés dans d'autres services du Ministère
- . Apporter un appui en personnel pour le traitement de la documentation
- . Tenir informé le responsable du service information de la DI sur les projets et sur les activités des autres directions du Ministère.
- . Intégrer progressivement les mots-clés utilisés par le service dans le cadre d'un thesaurus adapté au ministère et basé sur le thesaurus de l'OCDE

b) Apport du service Information de la DI

- . Alimenter le fichier central de la documentation du Ministère en fournissant le double de ses bordereaux
- . Constituer pour le service de Documentation un relai privilégié avec le monde de l'industrie, en particulier avec les opérateurs économiques

REMARQUE

Une telle collaboration sera d'autant plus efficace et effective qu'elle sera informelle, voulue par les responsables des deux services, librement décidée par eux et que ceux-ci, tout en respectant le domaine d'action et les responsabilités de chacun, rechercheront toutes les occasions de travail en commun.

U N E S T R U C T U R E R E G I E P A R D E S
P R I N C I P E S D I R E C T E U R S

Il s'agit de règles pour :

- l'intégration dans le Mécanisme
- l'organisation, le fonctionnement, la production de chaque unité d'information
- les relations, la coordination entre les unités
- la commercialisation, la promotion du Mécanisme

POUR INTEGRER UNE NOUVELLE UNITE D'INFORMATION

Pour être susceptible d'être membre du Mécanisme, en tant que "pilier", un organisme doit remplir les conditions suivantes :

. Mission

Apporter un soutien et des services aux entreprises du Cameroun, ce qui le met en prise directe avec les industriels. Ce peut être une banque d'affaires, un groupement professionnel, un groupement régional d'entreprises, un organisme d'assistance aux entreprises pour le commerce, la gestion

. Information

- Avoir une unité d'information ou bien en créer une
- Accepter de mettre l'unité d'information au service des entreprises et autres organismes à caractère industriel qui s'adresseront à l'unité d'information
- Faire en sorte que l'unité d'information soit totalement intégrée à l'organisme.

POUR L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DE L'UNITE

Organisation

- L'organisation de chaque unité d'information est basée sur une analyse préalable détaillée des besoins en information à satisfaire pour l'organisme auquel appartient l'unité d'information et pour la clientèle de ce dernier.
- L'organisation de chaque unité est identique à celle des autres unités d'information du Mécanisme.
- La méthode d'organisation est celle décrite dans le présent manuel (partie VI)

Fonctionnement

- L'unité d'information est en mesure de :
 - . répondre aux demandes de renseignements selon les possibilités . L'on applique à cet effet la méthode proposée dans le manuel (partie III)
 - . diffuser régulièrement des informations sur l'actualité à l'aide de bulletins ou de tout autre mode de diffusion . l'on se guide pour cela sur le schéma proposé dans ce manuel (partie IV)
- L'unité d'information crée des banques de données :
 - . banque de données des documents exploités dans l'unité
 - . banque de données des fournisseurs d'information avec lesquels des relations sont établies
 - . la réalisation des banques de données est identique à celle des banques de données des autres unités : bordereau d'enregistrement commun - même structure de la base de données - utilisation du même logiciel CDS/ISIS
- Le traitement des documents est effectué en application des méthodes communes aux autres unités. Ces méthodes sont décrites dans la partie V du présent manuel
- Les banques de données produites dans l'unité d'information sont compatibles avec celles des autres unités. Elles sont mises à leur disposition .

POUR LA COORDINATION ENTRE LES UNITES

La coordination est assurée par la Direction de l'Industrie, responsable du Mécanisme.

La coordination consiste à :

- Informer les unités d'information sur la conjoncture, sur les projets industriels, sur la politique industrielle.
- Décider du choix des organismes jouant le rôle de "pilier"
- Assurer une concertation régulière entre les membres
- Promouvoir l'ensemble du Mécanisme
- Initier, coordonner, faciliter les coopérations en matière d'informations avec les organisations internationales et avec les organismes étrangers
- Faciliter l'harmonisation et l'évolution des méthodes de travail
- Gérer le vocabulaire commun aux unités d'information

POUR LA COMMERCIALISATION

L'on entend par là, la fourniture des produits et des services par les différentes unités d'information. Les principes suivants sont à suivre par chacune :

- Considérer que le Mécanisme est un ensemble qui est conçu pour être au service du développement industriel du pays et en conséquence, pour être à la disposition des différentes catégories d'opérateurs économiques
- L'accès aux moyens d'information des unités d'information est ouvert à tous et, en conséquence, la consultation de la documentation et des banques de données est gratuite
- Les produits susceptibles d'être fournis contre rétribution des frais de production sont :
 - . des publications
 - . des études, dossiers nécessitant, outre une recherche d'informations, une compilation, une évaluation, une mise en forme des informations

Il appartient à chaque unité d'information d'en fixer le prix

- Les membres du Mécanisme ne se font pas concurrence :
 - . Ce qui est fourni gratuitement par une unité ne peut être vendu par une autre
 - . Ce qui est vendu par une unité d'information ne doit pas venir en concurrence de ce que vendent les autres unités.
 - . Chaque membre du mécanisme contribue à la promotion de la production des autres membres
-

COMPTE RENDU DE REUNION TRIPARTITE

06 Juin 1991

Le Jeudi 06 Juin 1991 à 9h30mn s'est tenue dans la salle des Conférences de la direction de la Coopération Economique et Technique du MINPAT, la revue tripartite finale du projet DP/CMR/86/018 "CONCEPTION ET MISE EN ROUTE D'UN MECANISME POUR L'INFORMATION DES ENTREPRISES AU CAMEROUN".

Présidée par Monsieur ESSOMBA NGOULA Blaise, sous-Directeur de la coopération Multilatérale Régionale et sous régionale à la DCET, cette tripartite a réuni:

- Les représentants du MINPAT et du MINDIC
- les représentants du PNUD et de l'ONUDI
- et enfin ceux de la SMI, de la CCIMC, du FOGAPE, du CNCC, du Sundustricam et de la GICAM.

La liste de tous les participants figure en annexe 1.

L'ordre du jour proposé en sept points a été amendé et se résume dans les quatre points suivants:

1. Suivi des recommandations de la dernière tripartite précédé d'un rappel de la conception du projet et état d'avancement avec problèmes rencontrés dans l'exécution du projet.

2. Perspectives d'avenir du projet

3. Questions diverses

4. Recommandations.

DEROULEMENT DES TRAVAUX

Après le mot de bienvenue aux participants, le Président de séance a donné la parole au Conseiller Technique Principal (CTP) du projet afin qu'elle nous parle du premier point de l'ordre du jour. Cet exposé, complété par celui du Coordinateur National a fait ressortir également les perspectives d'avenir du projet.

A - CONCEPTION SUIVI DES RECOMMANDATIONS

1 - CONCEPTION DU PROJET

L'origine du projet est:

- une enquête auprès de mille entreprises menée en 1985
- puis les travaux du PDI qui ont mis en évidence le manque de données de base sur l'économie du pays
- enfin deux séminaires:
 - * l'un sur l'information industrielle
 - * l'autre sur la planification et sa mise en oeuvre

Il ressort des recommandations, la nécessité de créer un dispositif d'information pour l'industrie.

De cette recommandation est né le projet dont l'étude en 1987 a défini la conception:

Les objectifs assignés étant:

- de mettre en place une infrastructure d'information pour contribuer au développement de l'industrie;
- de répondre aux besoins d'information des différentes catégories d'activités concernées par l'industrie;
- enfin de favoriser la transparence entre pouvoirs publics et opérateurs économiques.

STRUCTURE

Celle adoptée se compose comme suit:

- a) des points d'information situés dans les organismes en prise directe avec les entreprises;
- b) d'une coordination entre ces organismes assurée par la Direction de l'industrie.

PROGRAMME D'ACTION

Un programme d'action a été déterminé et sera rendu compte ultérieurement.

CONDITIONS DE REALISATION

Celles fixées concernent surtout:

- l'économie: * utiliser l'existant
 - * banir l'introduction de tout moyen qui ne pourrait pas être utilisé après le projet

- assurer une exécution uniquement par les équipes camerounaises en place;
- avancer le projet au rythme et en fonction des possibilités et de la situation des organismes concernés.

2 - SUIVI DES RECOMMANDATIONS

i) Soutenir les unités d'information de la direction de l'industrie et des petites et moyennes entreprises:

Cette recommandation a été globalement suivie car un personnel supplémentaire a été affecté à la Direction de l'industrie pour l'enregistrement des documents. Cependant, les besoins de cadres supplémentaires se font toujours ressentir.

ii) Etudier les possibilités de commercialisation au sein du mécanisme:

Les moyens du mécanisme d'information industrielle sont accessibles à tous les opérateurs économiques et ceci gratuitement.

Cependant, les travaux nécessitant une recherche et une évaluation de l'information sont susceptibles de donner lieu à une rétribution pour faire face aux frais de production.

Il s'agit là, des conclusions d'une étude engagée avec les membres du mécanisme.

iii) Etude à mener sur la poursuite du mécanisme après le projet

Les résultats de cette étude sont exposés au point B de l'ordre du jour contenu dans ce rapport.

iv) Recherche de sources complémentaires de financement:

Des contacts ont été proposés; de plus l'examen, des possibilités de commercialisation, des relations futures avec le programme des Nations Unies pour le Développement entre dans ces préoccupations.

v) Développer les coopérations avec d'autres organismes:

Des coopérations sont établies avec:

- l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) pour l'échange des bases de données;
- le MINAGRI pour l'échange des bases de données des études agricoles du Cameroun;

- l'Ecole Polytechnique pour une coopération avec la bibliothèque;
- la DSTAT, la CNPS, les IMPOTS pour l'utilisation de leurs fichiers dans la réalisation du Fichier National des Entreprises du Cameroun (FINATEC).

vi) Apporter à la Chambre de Commerce un appui supplémentaire pour l'aider à mettre en place les possibilités d'information et assurer sa coopération aux réseaux régionaux d'information économique:

Le nécessaire a été apporté et les résultats sont positifs; l'unité d'information est réalisée.

vii) Entretenir la coopération entre les membres du mécanisme et le coordinateur:

La coopération s'est poursuivie et s'est renforcée.

3 - ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

Le Conseiller Technique Principal (CTP) a commenté brièvement le rapport d'évaluation et d'exécution du projet préalablement distribué par le PNUD.

En effet, ce projet a eu une durée de trois ans conformément aux prévisions. Il a été mené en trois phases de durée variable suivant l'avancement

- Avril 89/Juin 89
- Juin 89/Novembre 90
- Novembre 90/à nos jours

Le programme d'action prévu dans le document du projet portait sur les activités suivantes:

1. Créer des banques de données:

* le FINATEC réunit les entreprises vivantes au Cameroun. Il est opérationnel.

* Les bases de données des documents sont constituées et sont opérationnelles dans six unités d'information;

* dans les unités, les bases de données des organismes commencent à être mises en place.

2. Produire des publications. A la Direction de l'industrie deux sont déjà produites, ainsi qu'au CNCC.

3. Implanter dans chacun des organismes membres du mécanisme, des cellules d'accueil. Elles sont en place et fonctionnent pour répondre aux demandes de renseignements.

4. Acquisition de documents:

* L'ONUDI a fourni un ensemble de documents à chaque unité d'information;

* tous les documents existant dans chacun des organismes ont été répertoriés;

* il y a un manque certain de documents dans chacun des membres du mécanisme faute de moyens financiers pour les acquérir.

5. Implanter les produits "INTIB" de l'ONUDI: le point focal INTIB qui fonctionnait au CAPME est actuellement supprimé par la fermeture de cette entreprise. L'urgence d'implanter ce point focal à un autre endroit s'impose. De plus, il n'existe pas à Douala de points d'accès aux banques de données de l'ONUDI. Deux points d'accès existent par contre à Yaoundé à la Direction de l'Industrie et au FOGAPE. Ils sont opérationnels.

6. quant à la formation, trois séminaires ont été tenus sur:

- * comment répondre aux questions?
- * comment diffuser l'information?
- * comment gérer une unité d'information

De plus, un voyage d'étude a été effectué dans cinq pays d'Europe pour visiter 30 organismes nationaux et internationaux; ce voyage a été suivi par les responsables des unités d'information à l'époque. Une formation spéciale a été donnée sur place pour le traitement de la documentation et l'exploitation des bases de données. De plus, une auto-formation s'est instaurée entre les membres, le point faible étant une insuffisance d'entraînement à l'exploitation du logiciel CDS/ISIS pour le traitement des bases de données.

L'action promotion sollicitée lors des dernières réunions tripartites s'est concrétisée par le lancement du mécanisme avec des conférences de presse du MINDIC et du Représentant Résident du PNUD. Une notice de présentation du mécanisme est tirée en 1000 exemplaires; des actions régulières sont nécessaires en particulier par les médias.

L'ensemble des objectifs assignés est atteint car:

- * l'infrastructure existe et fonctionne;
- * la coordination et le pilotage sont effectivement assurés par la Direction de l'Industrie;
- * les conditions demandées ont été remplies;
- * la mission assignée à l'ONUDI est terminée;
- * de plus; le projet a servi d'appui à autres projets PNUD;
- * le dispositif s'est avéré particulièrement mobile et souple;
- * les changements dans la composition du mécanisme n'ont pas entravé le fonctionnement de l'ensemble;
- * le dispositif s'avère viable et adapté aux besoins d'information;
- * par contre, le mécanisme est jeune et fragile.

A la suite de ces exposés, le Président de séance a sollicité l'avis des représentants des organismes membres du mécanisme. Il en ressort que, ce mécanisme est utile à tous. Ils souhaitent qu'il continue d'exister, que la coordination soit renforcée et pour certains, qu'une formation complémentaire soit assurée.

B - PERSPECTIVES D'AVENIR

Une étude a été menée auprès des membres du mécanisme pour analyser les perspectives d'avenir dans leurs organismes, dégager les facteurs de succès qu'il convient de soutenir et les risques de fragilité.

Il ressort de cette analyse que le projet est utile à chacun des membres et répond à l'ensemble des besoins d'information industrielle.

C'est un support à d'autres projets comme la "gestion stratégique". Son développement repose essentiellement sur la compétence des responsables des unités d'information et de l'efficacité de la coordination.

Ce dispositif est souple et permet de le moduler et de l'adapter à l'évolution et aux exigences du développement industriel; en particulier, de nouvelles unités peuvent être introduites selon les centres industriels qui se développent.

Les recommandations formulées ci-dessous ont pour but de maintenir ces possibilités et le développement du Mécanisme.

C - RECOMMANDATIONS

- 1) Conserver la spécificité du mécanisme dans ses objectifs et dans sa structure afin qu'il reste un outil au service du développement industriel du pays et en occurrence du PDI.
- 2) La coordination du projet continuera à être assurée par la Direction de l'Industrie.
- 3) Que les cadres du projet puissent bénéficier d'un perfectionnement selon les nécessités et plus précisément pour le logiciel CDS/ISIS.
- 4) Que le projet développe les échanges avec les organismes étrangers et internationaux.
- 5) Que le point focal "INTIB" de l'ONUDI au Cameroun soit implanté dans les meilleurs délais dans l'organisme qui a la structure voulue pour l'exploiter.
- 6) Que le PNUD continue à soutenir le mécanisme en associant aux projets qu'il finance et pour lesquels une assistance en information industrielle est nécessaire.

La réunion a pris fin à 11h45mn.

LE PRESIDENT DE SEANCE

LE RAPPORTEUR

Blaise ESSOMBA NGOULA
Administrateur civil
Sous-Directeur Multi

Maurice LEGUOJEU DEJEUJEU
Diplôme de l'IIAP
cadre

ADDEMDUM 1

LISTE DE PARTICIPANTS

MINISTERE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE:

- | | | |
|-----|----------------------------|--------------------|
| 1 - | ESSOMBA NGOULA Blaise | Sous-Directeur/CET |
| 2 - | LEGOJEU DEJEUJEU Lekané M. | Cadre/DCET |
| 3 - | ESSAME BENE Désiré | Chef Service/ DP |

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

- | | | |
|-----|------------------------|----------------------|
| 4 - | N'DONGA Célestin | Directeur Industrie |
| 5 - | CHUANGUEU | Homologue du CTP |
| 6 - | ETOCK Marie Marguerite | Sous Directeur/DPMEA |
| 7 - | BELINGA BETCHEM | SEP/DPMEA |

PNUD

- | | | |
|-----|--------------|----------------------------------|
| 8 - | MERORES, Leo | Représentant Résident
Adjoint |
|-----|--------------|----------------------------------|

ONUDI

- | | | |
|------|---------------------|---|
| 9 - | DANSOU Apeti Pierre | Directeur |
| 10 - | DAVID Antoinette | Conseiller Technique
Principal (CTP) |
| 11 - | MOESTROP Sophia | Chargée de Programme |
| 12 - | Do REGO Jean Claude | Chargé de Programme |

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT (SNI)

- | | | |
|------|--------------------|------------------------|
| 13 - | ESSAKA -DEIDO Dora | Chef Division/CF |
| 14 - | KUOH Jean-Jacques | Division Communication |

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

- | | | |
|------|---------------------|--------------------------|
| 15 - | ALDA ETEME Emmanuel | Directeur G1 Adjoint |
| 16 - | ZIBI EBANGA Edwin | Chef Service Adjoint DOC |

FOGAPE:

- | | | |
|------|------------------|--------------------------|
| 17 - | MOUCHAROU Chatou | Unité Information Indus. |
|------|------------------|--------------------------|

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU CAMEROUN

- | | | |
|------|-------------------|--------------------------|
| 18 - | YONDO Ejenguele | Chef de Service |
| 19 - | ENO MBEI Emmanuel | Coordinateur Projet Inf. |

SINDUSTRICAM

- | | | |
|------|-------------|---------------------|
| 20 - | SNOM Nicole | Déléguée Permanente |
|------|-------------|---------------------|

PROJET

SEMINAIRE - ATELIER
SUR
EXPLOITATION DU LOGICIEL CDS-ISIS

PARTICIPANTS

Le séminaire sera réservé au personnel des organismes du MIEC et en priorité à ceux désignés par les organismes "piliers"; Plus précisément, il s'adresse:

- aux responsables des unités d'information
- éventuellement à un de leurs collaborateurs

Le nombre maximum de participants est de 12 personnes

BUT

- . Approfondir la formation donnée par les deux consultants chargés d'implanter les bases de données .
- . Développer le travail d'équipe entre les membres et l'esprit "club" afin qu'une aide mutuelle subsiste au delà du projet

LIEU

au FOGAPE à YAOUNDE qui met aimablement une salle à la disposition pour cela .

PROGRAMME

1. INTRODUCTION. A LA MICRO-INFORMATIQUE

- Généralités
- Rappel de la structure des micro-ordinateurs
- Règles et principes pour entretenir le matériel
- Rappel du système d'exploitation: fonction-
commandes de base
- Formatage/Sauvegarde
- Entraînement au logiciel NORTON pour éliminer les
fichiers inutiles

2. INITIATION AU LOGICIEL CDS-ISIS

- Présentation - Organisation
- Entraînement à la consultation du manuel CDS-ISIS
- Gestion des fichiers
- Langage de formatage

3. CREATION DES BASES DE DONNEES

- Principes
- Création de :
 - . la base de données des documents
 - . la base de données des organismes

4. EXPLOITATION D'UNE BASE DE DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES

- Saisie - Mise à jour
- Recherches - Impression

5. EDITION

Création de bordereaux personnalisés pour différents types de catalogues et index

6. FUSION DES BASES DE DONNEES

- Procédure pour la fusion des bases de données CDS-ISIS ayant le même format
- Procédure pour la fusion de bases CDS-ISIS et de bases TEXTO
- Procédure pour la fusion de bases CDS-ISIS dont les formats sont différents

7. ENTRETIEN DE LA FORMATION

- Création dans le cadre du MIEC d'un club "Utilisateurs de CDS-ISIS"
- Participation au club camerounais "Information et Documentation - Bases de données"

ORGANISATION

- Exposés - Discussions avec l'ensemble des participants
- Travaux pratiques en 2 groupes : un groupe le matin, un autre groupe l'après-midi

DUREE

Une semaine de cinq jours

Les participants devront s'engager à être d'une assiduité sans faille, faute de quoi, ils se trouveront éliminés

En effet, le programme, étant très chargé, il sera impossible de faire des rappels pour ceux qui se trouveraient absents.

DATE

Deuxième semaine d'octobre ou bien première semaine de novembre 1991

PRIX

Les frais de déplacement et de séjour sont à la charge des organismes qui désignent des participants.

Les frais de fonctionnement sont financés par le projet.

MATERIAUX PEDAGOGIQUES

- les documents de travail qui ont été donnés aux responsables des unités d'information par les consultants chargés d'implanter les bases de données:
 - . le manuel de travail CDS-ISIS (manuel abrégé)
 - . les trois guides des bases de données (voir partie 5, chap.C)
- le manuel CDS-ISIS donné par l'UNESCO
- 5 ordinateurs qui seront prêtés par des membres du Mécanisme

RESPONSABLE

Le coordonnateur du Mécanisme . Il aura la charge de:

- l'organisation
- le choix de la date
- les convocations - les inscriptions
- la coordination - le bon déroulement

ANIMATEURS

Les deux consultants nationaux qui ont précédemment implantés les bases de données et assurés la formation initiale